



Conseil Municipal extraordinaire du Samedi 04 février 2012

*ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION DE BAUCINA EN SICILE
EN VUE DU JUMELAGE*

COMPTE RENDU

L'an deux mille douze, le samedi 04 février, à 09 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre OGOR, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Daniel FERELLOC, 1^{er} Adjoint, Catherine CORRE, 2^{ème} Adjointe, Jean-Yves VAUCELLE, 3^{ème} Adjoint, Nadine VOURC'H, 4^{ème} Adjointe, Alain CUEFF, 5^{ème} Adjoint, Isabelle NEDELEC, 6^{ème} Adjointe, André GUILLAUME, 7^{ème} Adjoint, Nadine YVEN, 8^{ème} Adjointe.

Mmes et MM. Jean-Louis DENNEULIN, Gilbert QUENTEL, Valérie KOULMANN, Arthur QUEMENEUR, Ghislaine BERGOT, Florence LEFRANCOIS, Michel BILLET, Pascale MAHE, Bernard CLÉRET, Jean-Marc ROLLAND, Odile LEON, Jean-Yves CARN, Yves GOARZIN.

Assistaient également à la réunion :

M. Armel GOURVIL, Maire de BOHARS
M. Didier PLUVINAGE, Directeur

La convocation à la présente réunion a été affichée et adressée aux conseillers municipaux le jeudi 26 janvier 2012.

Nombre de conseillers
En exercice...29
présents22

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation de Baucina pour la signature du serment de fraternité, qui aura lieu ce jour lors de l'inauguration de l'école de musique et de danse de Guilers, le Maire demande aux Conseillers Municipaux de se présenter. C'est ensuite au tour des représentants de la délégation sicilienne :

Le Maire, **Ciro CONIGLIO**

Le Vice-Maire, **Giacomo CAMPANELLA**

Président du Conseil Municipal, **Antonio LIBERTO**

Président de l'association Baucina Guilers, Professeur **Giuseppe GIACCONE**

Contrôleur des finances, **Antonio BRANCARTO**

Président du tri-jumelage VENTIBACI, **Giuseppe GUTTILLA**

Membre de l'opposition, **Fortunato BASILE**

Commandant de la protection civile, **Antonino ALBANESE**

Présidente de l'association culturelle, **Silvana ALESSI**

La séance se poursuit par une présentation de la ville de Guilers à partir d'un diaporama et la remise des cadeaux de bienvenue.

Après des échanges conviviaux et des remerciements mutuels, le Maire clôture la séance à 9h50

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le Maire,

Pierre OGOR.